

Communiqué du 19 juin 2013

Révision de l'AI 6b (échec après la conférence de conciliation)

Pour une véritable politique du handicap

La conférence de conciliation n'a pas réussi à présenter un compromis dans le cadre de la révision de l'AI 6b. Les organisations de personnes handicapées prennent acte de l'échec de la réforme. Depuis la publication du message du Conseil fédéral il y a deux ans, elles se sont fortement investies pour améliorer le projet. Elles n'ont eu cesse de chercher le dialogue avec les différents acteurs de ce dossier.

Les personnes handicapées et leurs organisations tiennent à chaleureusement remercier ici leurs divers alliés qui les ont soutenues durant ces deux ans. Elles dirigent désormais leur regard vers l'avenir et espèrent voir naître une véritable politique nationale du handicap. Une politique qui ne se limite pas à des révisions successives de l'assurance-invalidité, mais réserve une place de choix à l'égalité et à la participation dans la société et au monde du travail des personnes concernées. Dans cette perspective, les personnes handicapées et leurs organisations continueront à jouer leur rôle de partenaires constructifs dans le processus politique.

La **DOK** (Conférence des organisations faïtières de l'aide privée aux personnes handicapées) est l'union des principales organisations de l'aide et de l'entraide dans le domaine du handicap. Sa tâche consiste à représenter et à coordonner les intérêts de ses membres sur le plan national. Elle assure l'organisation d'activités sociopolitiques communes qui servent les intérêts des personnes handicapées.

Contact: Mélanie Sauvain
Secrétaire romande d'AGILE Entraide Suisse Handicap (membre de la DOK)
031 390 39 39 / 079 756 45 40
melanie.sauvain@agile.ch